

AU COURANT d'AIRE

3ème année, N° 4

15 février 2001

Revue d'information et de
communication des adhérents de l'AIRE

Editorial

L'année 2000 vient de se terminer...

Que pouvons nous en dire et en retenir?

Qu'elle a présenté des aspects positifs, et d'autres qui le sont moins pour l'avancée du projet du second tunnel.

Coté positif:

Nous notons l'audience favorable qu'ont reçues nos demandes d'aides au programme d'aménagement de L'EYGOUTIER de la part de madame D.VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Audience favorable également de la part de monsieur le Préfet du Var D.CANÉPA.

Il faut retenir le caractère qui semble maintenant irréversible du projet d'aménagement du bassin de L'EYGOUTIER, bien qu'aucun décret officiel n'ait encore décidé de son exécution.

Les études complémentaires se poursuivent dans l'axe du planning qui nous a été fourni en novembre 1999.

Coté négatif, il nous faut déplorer la lenteur des

démarches administratives qui retardent le lancement de l'ouvrage prioritaire que constitue le nouveau tunnel, et dont la réalisation ne pose pourtant que peu de problèmes.

Le projet a d'ores et déjà pris 6 mois de retard cette année, aussi nous suivons avec attention les arcanes administratives pour déceler les points de freinage.

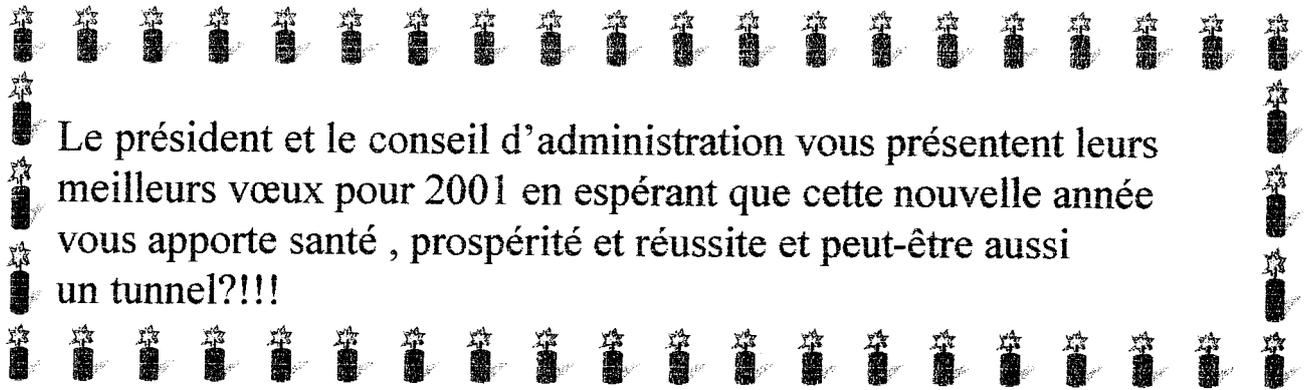
Nous avons par ailleurs, demandé au STAHE à ce que l'AIRE soit plus étroitement associée aux différentes phases d'étude du projet car nous avons parfois l'impression que l'intérêt et les efforts que nous portons ne sont pas toujours bien perçus ni bien accueillis.

La région toulonnaise, à la différence de bien d'autres, a la chance d'avoir une solution peu coûteuse (avec 64 M.F.) et rapide à mettre en oeuvre pour se protéger d'une catastrophe majeure.

Il serait regrettable que celle ci survienne pendant une période trop longue de réalisation...

J.Fauconnet

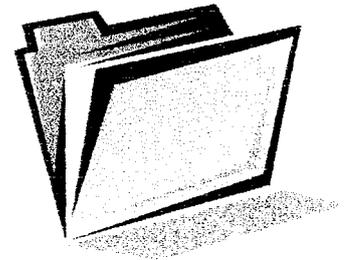
SOMMAIRE	pages
Editorial	1
Rappel au sujet du dossier technique	2
Responsables de secteur	2
Lettre de D.VOYNET	3
Activités et faits marquants en 2000	4
Commissions de travail	5
un brin d'herbe !!!	5
adhésion, courrier	6



Le président et le conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2001 en espérant que cette nouvelle année vous apporte santé , prospérité et réussite et peut-être aussi un tunnel?!!!

Le dossier technique condensé

Nous vous rappelons la publication par l'AIRe d'un dossier relié qui rassemble les principales informations sur les caractéristiques du bassin versant de L'EYGOUTIER, un rappel historique de l'aménagement de la rivière et de ses crues successives, ses équipements, les différents plans d'aménagements proposés: Tunnels, bassins de rétentions, inversion,....



Il est agrémenté d'une carte couleur I.G.N., de plans, (tracés des tunnels, PER de 1989,) de schémas (batardeau), et de plannings(1993,1999).

Il a connu un vif succès: 150 exemplaires ont été tirés, une centaine pour des adhérents, 50 pour les administrations concernées et les médias.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, Vous le trouverez auprès de vos délégués de secteur (voir plus loin) , à la "Copithèque", 90, rue Raspail à la Garde et également par courrier + 14 Fr. de frais de port .Il est en vente au prix de 35 francs pour les adhérents et de 40 fr. pour les non adhérents , ce qui représente le coût de sa parution.

Responsables de secteur

TOULON - Madame RIVAS : 04/94/31/58/34 Mme BENOIT : 04/94/31/04/28

Le PRADET - M.BASSO : 04/94/21/73/73 M. BONONI : 04/94/08/34/66

La GARDE , CARQUEIRANNE - Mme SULTANA : 04/94/08/45/66

Ste MARGUERITE - M.GROSSEMY : 04/94/61/21/78 Mme MENEZ : 04/94/21/57/08

Nous avons le regret de vous annoncer que Monsieur GRISEL, membre du conseil d'administration, est décédé l'été dernier. Nous nous associons à la peine de sa famille.

**La Ministre de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement**

Paris, le -1 SEP 2000

CDA/0006241

Monsieur le président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la nécessité d'un soutien financier de l'Etat et des collectivités locales pour la réalisation d'un schéma d'aménagement hydraulique de la région Est de Toulon contre le risque d'inondation. Ce schéma est en cours de réactualisation par le syndicat d'aménagement hydraulique du bassin de l'Eygoutier (S.I.A.H.E) qui met en avant l'intérêt de la mise en place d'un deuxième tunnel évacuateur de crues au Pont de la Clue, pour réduire les risques d'inondation des zones habitées à l'aval. Le coût de ces travaux, évalué à 64 MF, vous semble difficilement supportable pour les seules communes concernées.

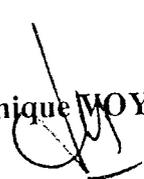
Je peux vous assurer que mes services régionaux suivent avec intérêt cet important dossier. Dans l'attente des résultats de l'étude de réactualisation du schéma d'aménagement, lancée en 1999 par le S.I.A.H.E, ils ne peuvent toutefois se prononcer d'ores et déjà sur l'éligibilité des travaux aux aides accordées par mon département ministériel dans le cadre du plan décennal de prévention des risques naturels mis en place en 1994.

J'appelle en tout état de cause votre attention sur la nécessité que l'analyse du projet prenne en compte la gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans sa globalité, sur l'ensemble du bassin versant. A ce titre, il me paraît souhaitable que les actions prévues au schéma d'aménagement soient dans la mesure du possible intégrées au contrat de baie des rades de Toulon.

Dans ce cadre de référence, dans la mesure où le projet s'inscrira dans une logique de gestion globale et que les incidences de l'ouvrage sur les milieux aquatiques auront été clairement établies, ce dossier pourrait bénéficier d'une subvention de mon département ministériel, dans la limite des dotations globales mises en place annuellement pour l'ensemble des projets prévus dans la région PACA, qui pourrait être le cas échéant complétée par des aides du département et de la région dans le cadre de leurs politiques respectives.

L'instruction des attributions de subventions s'effectue au niveau des services préfectoraux qui auront à examiner également les procédures réglementaires à prévoir notamment au titre de la loi sur l'eau. Il est donc souhaitable que le S.I.A.H.E prenne l'attache de la mission interservices de l'eau dans le département du Var pour étudier avec elle la suite à donner à son projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Dominique WOYNET

Monsieur Jean FAUCONNET
Président de l'Association Intercommunale
des Riverains de l'Eygoutier
BP 34
83 130 - LA GARDE

Faits et activités marquantes de l'année 2000

- 17 mars Assemblée générale à la mairie de La Garde
- Avril-mai rédaction d'un dossier technique condensé sur l'aménagement hydraulique de l'Eygoutier à partir des documents du S.I.A.H.E.
Document établi pour appuyer nos lettres aux administrations et pour informer nos adhérents.
- 15 mai Envoi d'une lettre au ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement accompagnée du dossier technique pour demander l'octroi d'aides aux communes du SIAHE avec copies aux différentes administrations concernées (DIREN, DRIRE, Conseil Régional, Conseil Général du Var, Préfecture, maires DDE, SIAHE)
- 2/3/3 juin l'AIRE aux journées de l'Environnement du Pradet
Été 2000 Interventions pour réclamer le maintien en eau du tronçon Ste Marguerite - Toulon, et pour régler des problèmes d'entretien annuel du tronçon du Conseil Général à Toulon.
- 1^osept. réception d'une réponse bien documentée et encourageante de Madame Voynet à notre courrier du 15 mai.
- 19/20 sept. 200 mm d'eau sur Marseille en qq heures entre le 19 à 18h et le 20 à 2h...
Nous n'aimerions pas avoir cela ici..
- Fin sept. Après contrôle, acceptation préfectorale de Daragon-Conseils comme assistant au Maître d'Œuvre, le SIAHE.
- 30/9-2/10 l'AIRE au salon de l'Habitat au Palais Neptune. « nommée » au trophée du « Brin d'herbe » pour son action pour la sécurité et l'environnement.
- octobre réunions de travail entre le CIL de Brunet, le MART et l'AIRE pour engager une action judiciaire contre une construction dangereuse dans le lit du StJoseph
- 8 décembre Conseil d'administration pour organiser les commissions de travail:
« environnement, intervention », « action médiatique », « recrutement »

Notre but: Vous tenir au courant!!

Les commissions de travail

Le dernier conseil d'administration en date du 08/12/2000 nous a permis de mettre au point les commissions dont nous vous avons parlé dans le dernier bulletin. Elles sont organisées ainsi:

Commission d'entretien et d'interventions:

Objet: Traiter les fiches d'observations que vous nous adressez.

Tenter de créer une équipe intercommunale d'entretien en rapport avec le SIAHE, les communes, le conseil général afin d'améliorer l'entretien, les interventions et la police des cours d'eau du bassin de L'EYGOUTIER .

Responsable: Monsieur HOYEZ

Collaborateurs: Madame VERNEY, Monsieur VALLS

Conseiller juridique: Madame AMIC

Commission d'action médiatique:

Objet: promouvoir l'action de l'AIRE par le biais de contacts avec la Presse, la Télé, la radio, et organisation de la participation aux forums d'associations

Responsable: Madame RIVAS

Collaborateurs: Monsieur BERROYER, Monsieur RANDON

Commission technique:

Objet: Suivre l'évolution du dossier technique d'aménagement du bassin hydraulique de L'EYGOUTIER

Responsable: Monsieur FAUCONNET

Collaborateurs: Monsieur RANDON

Comité de rédaction du bulletin:

Objet: rédaction de "Au courant d'AIRE"

Directeur de publication :Monsieur FAUCONNET

Rédaction: Madame SULTANA, Madame BENOIT, Monsieur KERVELLA

Nous faisons toujours appel aux bonnes volontés énergiques pour venir étoffer ces équipes plus que débordées.

**L'AIRE a été récompensée
par le trophée "Brin d'herbe"
au salon de l'habitat,
pour son action
pour la sécurité
et l'environnement**

Votre courrier est à adresser à : **AIRE, B.P. 34, 83952 LA GARDE**

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS

En ce début d'année, n'oubliez pas de nous faire parvenir votre cotisation 2001.
Elle nous est indispensable pour faire face aux nombreuses dépenses qu'implique notre activité.

Les subventions sont encore modestes.

Adhérents: 50 Fr.

Membres bienfaiteurs: 100 Fr.

CILS, Associations.: au prorata des adhérents.

ATTENTION:

**prochaine assemblée générale
le vendredi 23 février 2001 à 18 heure
Salle Gérard Philippe à La Garde.**

**Elle sera importante car nous évoquerons entre autres
activités notre participation à
la procédure judiciaire en cours
concernant la catastrophe d' Astouret en novembre
1999.**

Directeur de publication : J.Fauconnet . Impression : La Copithèque, La Garde , Tirage : 300 exemplaires
Dépôt légal à parution , N° I.S.S.N. : en cours

Formulaire d'adhésion ou de renouvellement à adresser à : AIRE B.P. 34 83952 LA GARDE

Nom:

Adresse:

Quartier: Tél.....

Code postal: Ville: ...

Mon terrain borde L'EYGOUTIER oui non

Je peux consacrer une partie de
mon temps à l'association oui non

Mes remarques au sujet de L'EYGOU-
TIER, (au besoin joignez la fiche ci-jointe)

J'adhère à l'AIRE, pour l'année 2001
Je joins 50 Fr. de cotisation annuelle.

Date et Signature: